

COMPTE RENDU REUNION DU SECTEUR COMPIEGNOIS N°2

LUNDI 16 SEPTEMBRE 2013

Lieu : Chevrières, hall du gymnase

Début : 19h15. Fin : 21h20

Présents :

- Cambronne :
 - o André Lavaire, secrétaire général
 - o Yaël Lerat, responsable « sponsors »
- Compiègne : 1 personne
 - o Michel Letort, secrétaire général
- Chevrières : 4 personnes
 - o Jean-Luc Lachèvre, président
 - o Jean-Luc Letexier, trésorier
 - o David Fournaise, dirigeant
 - o Stéphane Vanier, dirigeant (arrivée à 19h35)

DEROULE d'ANIMATION

Premier temps :

- Présentation de Yaël Lerat, nouveau dirigeant à Cambronne, qui participait à sa première réunion de secteur
- Résumé de la première réunion : nous avons réaffiché les feuilles de paperboard pour se remémorer visuellement nos travaux. Cela a permis aussi de rappeler les règles de discussion (« Etre lisible à 5 mètres », « 1 argument par carte », « 30 secondes de temps de parole », « Moins de 8 mots sur 3 lignes »):
 - o Les points forts : il ressort que les 3 clubs du secteur se connaissent bien. Il y a 4-5 cartes qui évoquent cette « envie de faire ensemble ».
 - o Les points faibles : le secteur a surtout mis l'accent sur le manque de personnes ressources et compétentes. Il y a aussi 3 cartes sur le thème de l'arbitrage.

Une carte « Suivi et validation des entraîneurs » a été ajoutée. Elle fait référence au fait que parfois, un entraîneur n'a pas son diplôme car il lui manque une toute petite partie à valider, et à cause de cela, il perd une année.



- o Les idées concrètes à mettre en place :
 - 1) **école d'arbitrage commune**, mutualiser la formation des JA
 - 2) **formation de dirigeants et bénévoles**, fédérer les personnes ressources, création d'un emploi (attention, c'était plutôt le souhait d'un club)
 - 3) centraliser la filière féminine, créer un pôle d'excellence
 - 4) mutualiser les moyens, échange de techniciens
 - 5) organiser un temps fort sportif et festif commun

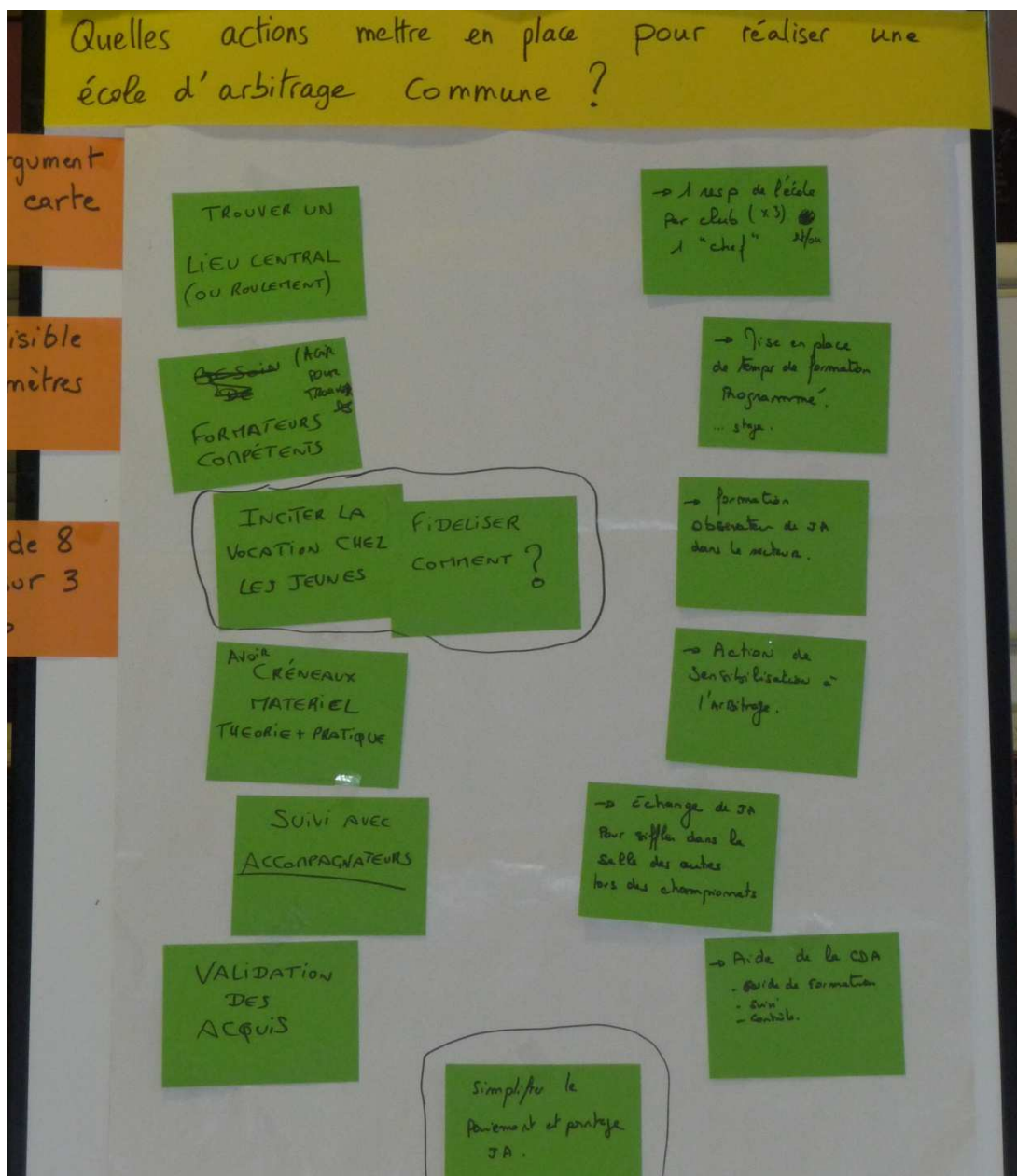
Le groupe a validé les deux idées en gras (1) et 2)) comme prioritaires (ce qui n'empêchera pas de travailler sur les autres idées dans les réunions suivantes).

Lors de cette deuxième réunion, nous avons donc travaillé sur deux questions écrites et sur un tableau « Plan d'action ».

Deuxième temps :

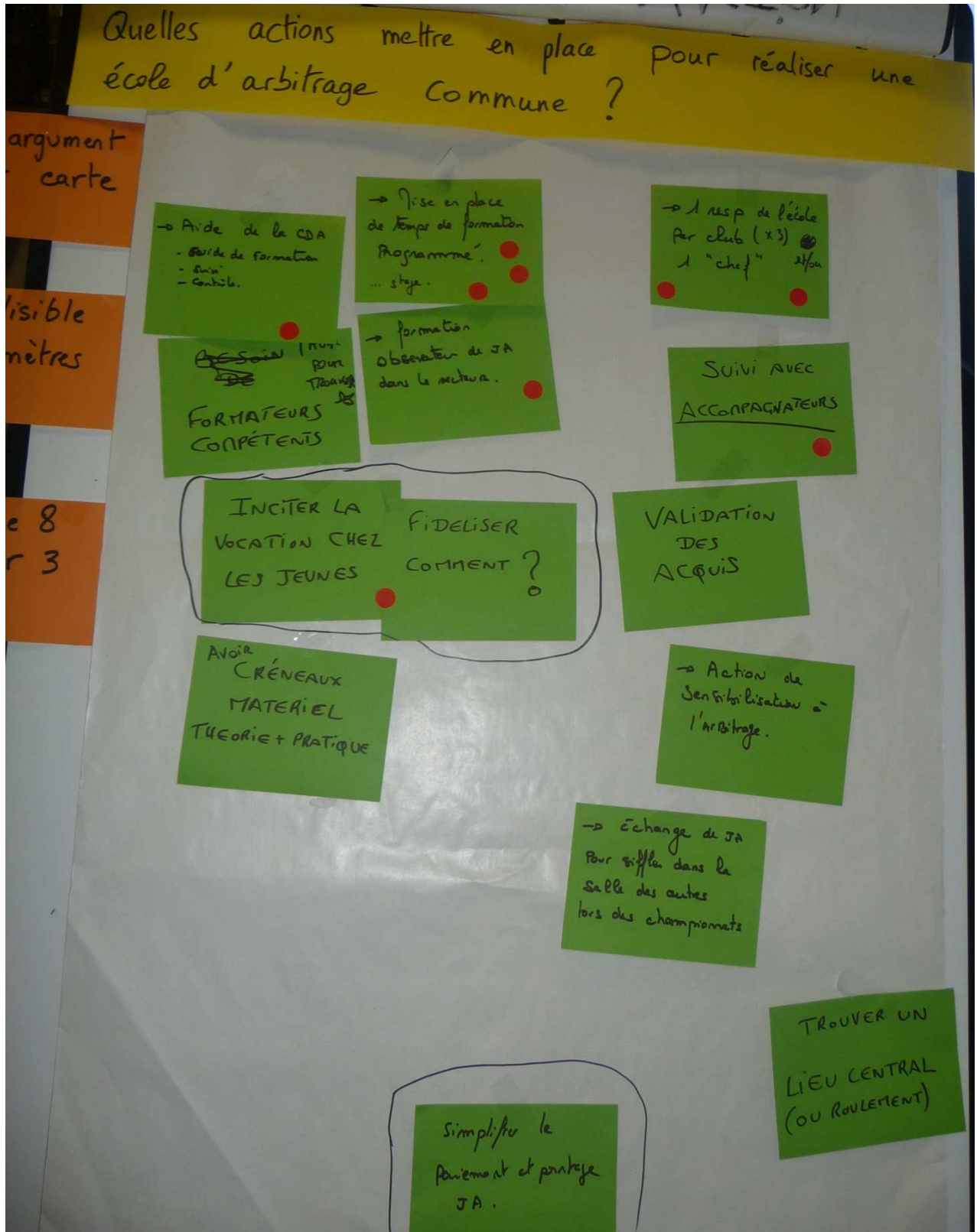
Question écrite 1 : Quelles actions mettre en place pour réaliser une école d'arbitrage commune ?

Nous avons fait un groupe de 3 (2 chevriots – 1 cambronnais) et un groupe de 4 (2 chevriots – 1 compiégnois – 1 cambronnais)



Il y a des cartes qui n'évoquent pas des actions mais des objectifs ou des besoins nécessaires à la mise en place d'une école d'arbitrage commune (inciter la vocation chez les jeunes, fidéliser : comment ?, aide de la CDA, etc...)

Après recueil des cartes, nous avons demandé aux personnes de prioriser trois actions :



Cela nous a permis de travailler par la suite sur le tableau « plan d'action » suivant : « Où ? » « Quand ? » « Avec quoi ? Combien ? » « Qui ? avec qui ? » « Suivi et avancement » et « Remarques »

Que
éc
nt
te

NOTRE PLAN D'ACTION

ÉCOLE D'ARBITRAGE
COFFRANE

Notre objectif ultime :
réaliser une session en
février

ACTIONS	Où ?	Quand ? (Date/Période)	Avec quoi ? Combien ?
→ Mise en place de temps de formation programmés : ... stage	en fonction des disponibilités de salles	Vacances scolaires (Pâques, Hiver, Toussaint)	≈ 30 JA
→ 1 resp de l'école par club (x3) 1 "chef" 24h		Fin septembre Début octobre	
→ Aide de la CDA : guide de formation - suivi - contrôle		au lancement de la formation (lois de la phase de conception)	- guide de formation (1 support) - planning sur le calendrier annuel
→ formation observateur de JA dans le club		En amont (avant de lancer le stage)	
SUIVI AVEC ACCOMPAGNATEURS			
inciter, et fidéliser la jeune		Fin d'année, faire une action spécifique	- financier - tenue reconnue - invitations

Objectif : Communiquer dans nos 3 clubs

Qui ? Avec qui ?	Suivi et avancement	Remarques
Responsables (réf/éto) arbitrage	Faire des bilans après les stages Faire un programme d'apprentissage	
		- Au moins 3 personnes pour amener les JA (parents...) 3 clubs - 1 dossier commun aux 3 clubs
le responsable de la CDA doit se déplacer pour voir les écoles d'arbitrage		Travail avec les accompagnateurs de JA
Identifier ces personnes		Accompagnateur = parent ?
		Il faut des accompagnateurs moteurs
	envoyer une convocation officielle	Reconnaissance des JA

NB : Une carte « Mettre en place une charte » a été évoquée lors des échanges sur le plan d'action.

Il n'a pas été simple de remplir entièrement le tableau par rapport aux cartes, car certaines étaient transversales.

Malgré tout, le plan d'action a fait apparaître des points essentiels :

- **Mettre en place des temps de formations pendant les vacances scolaires pour une trentaine de Jeunes Arbitres, en s'appuyant sur les responsables « arbitrage » des 3 clubs** (une réponse de leur part est possible fin septembre, début octobre).
- **Bénéficiaire de l'aide de la CDA au niveau de l'utilisation d'un support pédagogique (guide de formation, programme d'apprentissage).** Le secteur souhaiterait aussi qu'un planning soit mis sur le calendrier annuel et que le président de la CDA Oise se déplace pour voir les écoles d'arbitrage des 3 clubs.
- **Identifier les observateurs et accompagnateurs de JA qu'il faudra former en amont du projet.** Il faut des accompagnateurs moteurs (parents ?)

- **Inciter la vocation chez le jeune et le fidéliser**, en lui offrant une tenue reconnue, financièrement, en l'invitant sur des matches de haut niveau, en faisant une action spécifique à son égard en fin d'année sportive
- **Faire des bilans après les stages**

Une réflexion :

- Est-il possible de remplir un seul et unique dossier de « Label Ecole d'arbitrage » ?

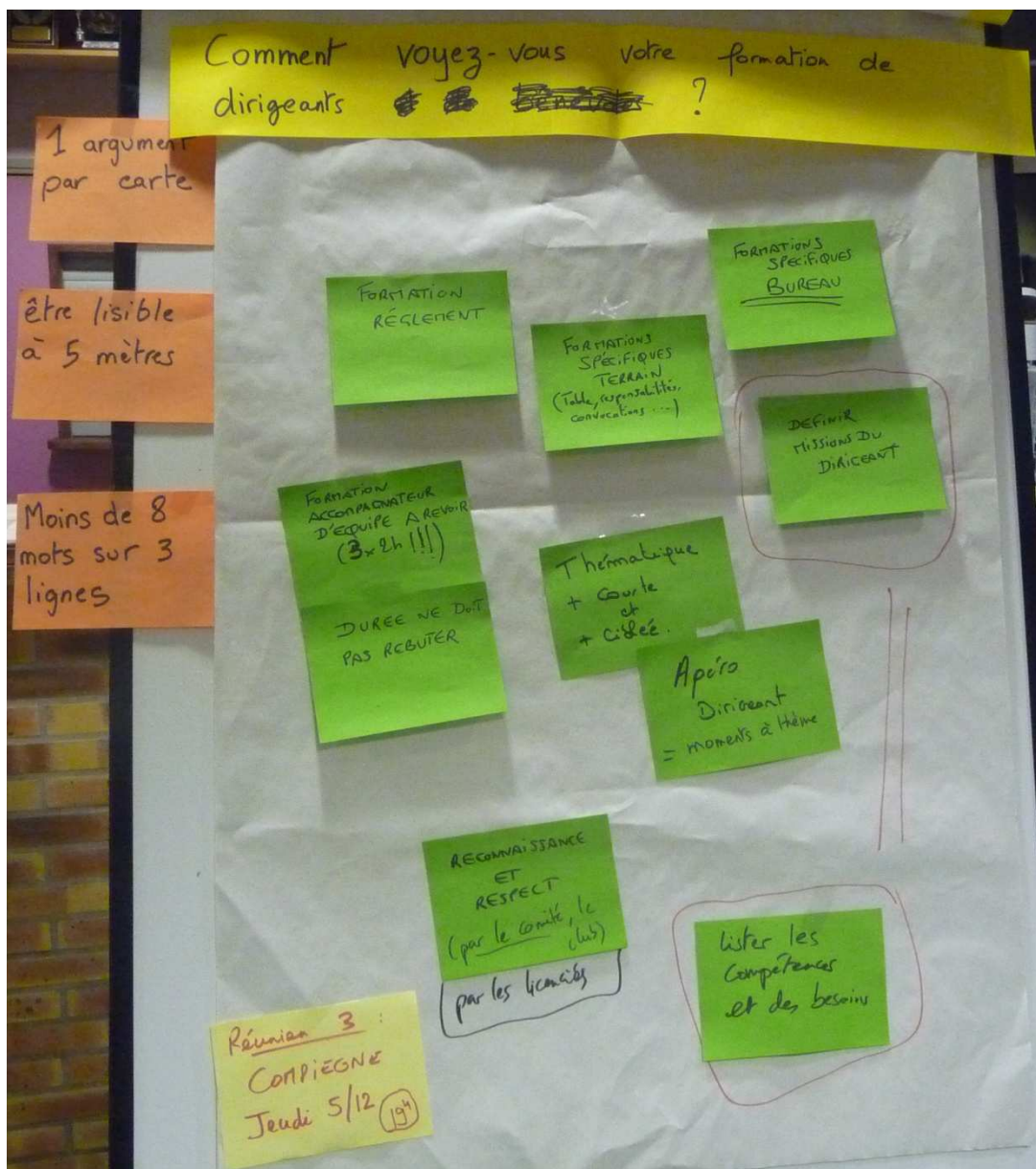
Enfin, nous avons fixé ensemble des objectifs pour le secteur :

- **Communiquer au plus vite en interne (dans chaque club) sur le projet de monter une école d'arbitrage commune**
- **Réaliser une session (un stage) en février 2014**

Troisième temps :

Question écrite 2 : Comment voyez-vous votre formation de dirigeants et de bénévoles ?

Nous avons fait ce travail avec les mêmes groupes.



Les participants ont voulu différencier les dirigeants des bénévoles, car ils n'ont pas du tout les mêmes fonctions et responsabilités au sein d'un club selon eux.

De fait, nous avons travaillé uniquement sur le dirigeant.

Parmi la dizaine de cartes évoquées, avant de se lancer dans la formation, deux choses sont à faire au préalable :

- **Définir les missions du dirigeant**
- **Lister les compétences et les besoins**

La réunion s'est terminée sur ce point.

La prochaine réunion (troisième) du secteur aura lieu à Compiègne le jeudi 5 décembre à 19h au gymnase Tainturier.

Elle permettra, entre autres, de réaliser un point d'étape sur la mise en place de l'école d'arbitrage commune.